

-----  
MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA  
JUSTICE

Portant reclassement et nomination de Mr.  
MANDZILA Albert, Inspecteur des Installa-  
tions Electro-Mécaniques 3° échelon.-

-----  
DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

-----  
LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU  
GOUVERNEMENT

-----  
DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE  
-----

(/ISAS :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;
- (/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 59/16 du 24.1.59 fixant le statut du cadre des Ingénieurs des Postes et Télécommunications (PTT) ;
- (/u le décret n° 59/23/FP du 30.1.59 fixant les modalités d'intégration des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;
- (/u le décret n° 62/130/FP du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
- (/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.67 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements, notamment en son article 1er paragraphe 2 ;
- (/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 79/148 du 30.3.79 portant suspension des avancements des Agents de l'Etat pour l'année 1979 ;
- (/u le décret n° 79/154 du 4.4.79 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- (/u le décret n° 79/155 du 4.4.79 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- (/u l'arrêté n° 4702/MJT.DGTFP.DFP du 20.5.79 autorisant certains Inspecteurs et Contrôleurs des cadres des Postes et Télécommunications à suivre des stages de formation au Centre International de Perfectionnement à Toulouse (FRANCE) (régularisation) ;
- (/u l'arrêté n° 1959/MATCP du 28.3.77 portant promotion au titre de l'année 1976 des fonctionnaires des cadres des catégories A, hiérarchie II et B, hiérarchie I et II des Postes et Télécommunications (Branche Technique) de la République Populaire du Congo ;
- (/u la lettre n° 3356/DA9 du 9.10.79 du Directeur Général de l'Office National des Postes et Télécommunications et de la Caisse Nationale d'Epargne ;
- (/u le décret n° 79/706 du 30.12.79, portant modification des membres du Conseil des Ministres

u. B.

D.C.F.

SGF

E/MININFO/PT

DECRETE.-/...

107

*[Handwritten mark]*

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret n° 59/16 du 24.1.59 susvisé, Monsieur MANDZILA Albert, Inspecteur des IEM de 3° échelon, indice 860 des cadres de la catégorie A, hiérarchie II des Postes et Télécommunications (Branche Technique), en service à la Direction de l'Office Nationale des Postes et Télécommunications à Brazzaville, titulaire du Diplôme d'Inspecteur Principal (Spécialité Communication) obtenu en France, est reclassé à la catégorie A, hiérarchie I et nommé Ingénieur des P.T.T. 2° échelon, indice 940 ACC = Néant.

ARTICLE 2.- : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté à compter de la date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au JOuPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 14 Avril 1980

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Information  
et des Postes et Télécommuni-  
cations,

*[Handwritten signature]*  
- Colonel Louis SYLVAIN-GOMA -

Le Ministre des Finances,

- Florent NESTRA

- Henri LOPES -

Le Ministre du Travail et de la  
Justice, Garde des Sceaux,

- Victor TAMBA-TAMBA -

AMPLIATIONS :

- JORPC..... 1
- DGTFP.DFP..... 3
- D.B..... 3
- D.C.F..... 1
- ONPT..... 3
- Intéressé..... 1
- Dossier..... 3
- SGCM/BC..... 2

*[Handwritten signature]*